

**30 000 habitants
plantent
30 000 arbres !**

Commandez vos plants jusqu'au 30 juin

**Opération
Bouchures**

2021
ouverte aux particuliers

financé par le Parc
80%
20%
à la charge du particulier

Renseignements : 02 54 28 12 12









Conception graphique : Elvire Tréhu - www.déjà

Madame, Monsieur,

Le Parc naturel régional de la Brenne lance son Opération Bouchures 2021. Cette action représente une aide financière de 80 % attribuée par le Parc pour l'achat de plants champêtres. Cette année, cette action est ouverte aux particuliers, dans le respect d'un cahier des charges de plantation et d'entretien. La commande collective se termine fin juin 2021.

L'objectif est ambitieux : le Parc de la Brenne compte 30 000 habitants, c'est simple, tentons de planter 30 000 arbres...

Pourquoi planter des haies ?

L'arbre et la haie champêtre sont essentiels à l'équilibre agricole, écologique et économique de nos campagnes. Ils sont aussi un bien commun précieux qu'il est nécessaire de réapprendre à connaître. Le Parc a lancé en 2016 un Projet local pour le bocage pour agir pour la préservation et la bonne gestion du bocage, de l'arbre et de la haie champêtre.

Les haies régulent les eaux, augmentent l'infiltration, et préservent les sols de l'érosion. Elles protègent hommes, terres et bêtes, des vents froids et des fortes chaleurs. Refuges de biodiversité, elles abritent aussi les auxiliaires des cultures essentiels à la lutte contre les ravageurs et à la pollinisation. Toutes ces qualités deviennent cruciales pour s'adapter au réchauffement climatique. La plantation de 750 000 km de haies au niveau national pour 2050 est un enjeu majeur. Chacun peut faire sa part !

On veut du local...

Des haies qui s'intègrent harmonieusement dans le paysage, favorisent la biodiversité et présentent une meilleure résistance aux maladies et ravageurs, c'est possible avec des essences locales. Le Parc privilégie le Label « Végétal Local

». Marque collective portée par l'Agence Française pour la Biodiversité, ce label garantit la traçabilité des semences depuis la région de collecte jusqu'à la commercialisation.

> Capacité des végétaux à s'adapter au changement climatique

> Amélioration de la résistance des graines face aux maladies et aux ravageurs

> Contribution au développement social et économique local

Tout le détail des conditions et des aides sur le site internet du Parc : [ICI](#)

Contact : Joséphine Bouvard, chargée de mission Bocage au 02.54.28.12.12 ou par mail : info@parc-naturel-brenne.fr

Je reste également à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement,



Estelle SAURET
Chargée de communication
Maison du Parc - Le Bouchet
36300 ROSNAY // 02 54 28 12 12
www.parc-naturel-brenne.fr